

LEGACY ~ Nadia Beugré

Héroïnes oubliées d'Afrique et de la diaspora noire

	1620	1630	1640	1650	1660	1670	1680	1690	1700	1710	1720	1730	1740	1750	1760	1770	1780	1790	1800	1810	1820	1830	1840	1850	1860	1870	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1940	1950				
Angola	Reine ZINGHA > 1664		X 1622 Rencontre avec Don Joao																																			
Dahomey	Armées d'AMAZONES																1680 > ? Tassin HANGBE Règne 1708 > 1711 X		X 1892 chute du Dahomey X 1893 exhibition des Amazones à Paris																			
Ghana / Côte d'Ivoire	1700? > Abla POKOU > 1760																X 1749 Exode																Marche des FEMMES DE BASSAM 1949 X					
Sénégal																	X 1819 Sacrifice des FEMMES DE N'DER																					
Amériques																	1772 > 1802 SOLITUDE						1820? > Harriet TUBMAN > 1913															
	Affranchie 1794 XX 1802 Pendaïson																1849 fuite X 1850 > 1860 19 voyages																					



Zingha



Hangbe



Pokou



Amazones



Solitude



Tubman



N'Der



Bassam

Anne ZINGHA, reine du Matamba (Angola)



Initiée dès le plus jeune âge par son père qu'elle suivait comme une ombre, elle apprit à réagir en « homme » d'Etat. C'était une habile tacticienne au tempérament de fer et au charisme incontesté, surnommée « la reine dont la flèche trouve toujours son but » (elle excellait dans le maniement de la flèche empoisonnée).

À la mort de son père, en 1617, la couronne revint à son frère aîné, tyrannique et retors, qui régna alors sur ce qu'il restait du royaume de Matamba, encerclé par les colons portugais. Acculé, son armée décimée, il envoya sa sœur Zingha tenter une négociation à Luanda, capitale de l'Angola occupé.

Acclamée par les siens tout le long de sa route, elle y fut finalement reçue par Don Joao, le vice-roi du Portugal. Assis sur un trône, celui-ci l'invita à s'asseoir sur des coussins au sol face à lui. Elle ordonna alors à une de ses servantes de s'approcher et de se mettre à quatre pattes afin de lui offrir une assise au même niveau que son interlocuteur, faisant comprendre que sa venue n'avait rien d'un acte de soumission. Négociatrice acharnée, elle obtint le recul des troupes portugaises hors des frontières antérieurement reconnues et le respect de la souveraineté du Matamba. A la fin des négociations, elle quitta Don Joao et lui laissa sa servante en

disant ces mots : « L'ambassadrice d'un grand roi n'utilise jamais deux fois la même chose. Cette fille m'a servi de siège, elle n'est plus à moi. ».

Vers 30 ans, Zingha eut un fils, que le roi fit noyer dans un bain d'eau bouillante de crainte de le voir accéder au trône. Pour s'assurer qu'aucune autre descendance ne surviendrait, il stérilisa sa sœur avec un tison ardent. En 1624, sentant que son frère n'était plus à la hauteur du règne qui lui incombait et avide de vengeance, elle le fit empoisonner, et poignarda elle-même le fils de ce dernier, devenant ainsi reine du Matamba.

Jusqu'à sa mort, elle resta digne, ne trahissant jamais la cause de son peuple, défendant son royaume bec et ongles avec un courage sans bornes.

Tassin Hangbe, reine éphémère du Dahomey (actuel Bénin)

Surnommée la « reine sans pudeur », Hangbe occupa le trône du Dahomey pour une très courte durée au début du XVIIIème siècle. A la mort de son père, second souverain du royaume, elle partagea officiellement le pouvoir avec son frère jumeau Akaba, sans pour autant exercer une quelconque charge politique. Ils se ressemblaient, dit-on, comme deux gouttes d'eau.

Après avoir donné naissance à un fils, sa vie dissolue alimenta très tôt les potins de la cour. Elle menait une vie de plaisirs, de fêtes et de libertinage dans le palais qui lui était réservé. Elle était connue pour son franc-parler et ses extravagances.

Le sort allait bientôt la rappeler à la réalité. Peu avant une bataille capitale pour le royaume, une maladie foudroyante emporta son frère. Les chefs de guerre décidèrent de taire la nouvelle pour ne pas démoraliser les troupes, et demandèrent à la princesse de prendre secrètement la place du souverain. Celle-ci accepta sur le champs., et s'avéra une amazone pleine de courage, galvanisant ses hommes et nullement effrayé par la brutalité des combats. Sa victoire lui permit d'assurer la régence jusqu'à ce que le fils de son frère soit en âge de gouverner. Elle continua cependant de défrayer la chronique, ce qui lui valut une certaine impopularité dans la noblesse. A tel point qu'ils fomentèrent un complot pour la faire abdiquer et assassinèrent son fils. La reine dissimula alors sa peine jusqu'à la réunion suivante du conseil du trône, alors tenu en séance publique.

Elle interrompit alors les pleurs des tam-tams parleurs pour se lever et ordonna à une servante de lui apporter une bassine d'eau. La reine souleva alors son pagne et s'aspergea les parties intimes en hurlant et en maudissant sans distinction le peuple tout entier de son royaume. Elle prédit qu'un grand malheur s'abattrait sur le Dahomey, puis annonça son abdication sous les huées des courtisans.

Ce geste fait partie des traditions de certaines régions d'Afrique, exécuté par les femmes lorsque celles-ci estiment qu'un grand danger menace la société (Cf. danse Adjanou des femmes de Bassam). Certaines voix béninoises prétendent que cette reine n'aurait jamais existé et que son histoire est une légende inventée afin de justifier la création de l'armée des Amazones et de galvaniser celles-ci.



Les Amazones du Dahomey (actuel Bénin)

Les origines et le véritable début de la constitution de cette armée de femmes redoutables, ayant subjugué les colons à leur arrivée au Dahomey, donnent lieu à plusieurs versions. Certains disent qu'elles firent leur apparition à la fondation du royaume, son premier roi ayant pris dans sa garde d'habiles chasseuses d'éléphants qu'il admirait. D'autres témoignages déclarent qu'elles arrivèrent plus tard, au début du XVIIIème siècle, alors que la contrée manquait d'effectifs dans ses armées.

D'abord recrutées parmi les esclaves les plus vigoureuses, leur recrutement fut étendu au XIXème siècle aux natives du royaume. Certaines femmes de la société décidaient de s'engager volontairement alors que d'autres étaient enrôlées de force si leur mari ou leur père se plaignait au roi de leur comportement. Originellement vierges, et

uniquement réservées aux plaisirs du roi, elles furent autorisées plus tard à se marier avec des chefs ou des hauts dignitaires. Lorsque l'une d'elle tombait enceinte, elle quittait l'armée pour élever son enfant jusqu'à ses premiers pas, puis elle l'abandonnait à des femmes de son entourage afin de rejoindre l'armée.

Un de leurs chants de guerre dit : « Nous sommes des hommes, non des femmes. Celles qui rentrent de la guerre sans avoir conquis doivent mourir. Si nous battons en retraite, notre vie est à la merci du roi. Quelle que soit la ville à attaquer, nous devons la conquérir ou nous enterrer nous même dans ses ruines. ». Sans pitié, très organisées, décapitant leurs ennemis, elles provoquèrent la mort de nombreux soldats français. Finalement, renforcée par la Légion étrangère et disposant de meilleures armes dont des mitrailleuses ainsi que d'une cavalerie et d'une infanterie de marine, les Français finirent par l'emporter. Les Légionnaires écrivirent plus tard sur « l'incroyable courage et audace » des Amazones ».

En 1894, après l'annexion de leur pays, une ultime humiliation allait leur être réservée : les survivantes furent exposées au jardin d'acclimatation de Paris, dans le cadre des « exhibitions de sauvages » destinées à montrer à son opinion publique les « races inférieures » de l'empire français.

Abla POKOU, reine du peuple Baoulé (Ghana / Côte d'Ivoire)

Au début du XVIIIème siècle, Abla (la princesse) Pokou naquit à l'ombre de l'illustre Ossei Tutu, roi du pays Ashanti (Ghana), confédération instable d'une multitude d'ethnies. Tué dans une embuscade, la succession revint au frère aîné de Pokou, beaucoup moins charismatique. En 30 ans de règne, il parvint tant bien que mal à maintenir la paix entre les peuples de la confédération, mais à sa mort, en 1749, une guerre de succession entre un autre frère de Pokou et un oncle lointain, très puissant, eut lieu, mettant le pays à feu et à sang. Lorsque Pokou vit son frère assassiné, elle comprit vite que son clan allait être massacré en intégralité.

Elle choisit donc la fuite en portant son fils sur son dos, poursuivie par l'armée de son oncle sur la route de la Côte d'Ivoire, dans un exode rappelant celle de Moïse et des Hébreux hors d'Egypte. Au cours de ce voyage, d'une immense pénibilité, elle fit finalement face à un fleuve déchaîné, la Comoé. La légende raconte que son devin lui dit alors qu'il leur faudrait sacrifier aux génies du fleuve ce qu'ils avaient de plus précieux afin de pouvoir le traverser. Elle finit par se résoudre à sacrifier son fils, calmant ainsi les eaux du fleuve et sauvant son peuple (certaines versions parlent d'un fromager – arbre d'Afrique – s'étant penché pour leur servir de pont avant de se redresser, ou d'hippopotames s'alignant devant eux pour les faire traverser avant de se disperser).

Le mot "Baoulé" par lequel on désigne encore aujourd'hui les descendants du peuple qu'elle conduisit provient de l'épisode du sacrifice de son fils unique, après lequel elle aurait déclaré « Ba ouli », ce qui signifie « L'enfant est mort ».



La mulâtresse Solitude (Guadeloupe)

Née vers 1772, Solitude est la fille métisse d'une esclave africaine, violée par un marin sur le bateau qui la déportait aux Antilles.

Elle connaît l'abolition de l'esclavage en 1794 et lorsqu'en 1802 Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage à la Guadeloupe, Solitude, révoltée et d'un grand courage, se rallie à l'appel de Louis Delgrès, colonel d'infanterie mutin lui-même mulâtre, et combat à ses côtés pour la liberté. Survivante de la bataille du 8 mai 1802 mais constituée prisonnière, enceinte, elle n'est exécutée par pendaison que le 29 novembre de la même année, le lendemain de son accouchement, à 30 ans. Son enfant, aussitôt arraché de son sein, vint rejoindre aussitôt les biens d'un propriétaire d'esclaves.

Le sacrifice des femmes de Nder (capitale du Walo, Sénégal)

Un mardi du mois de novembre 1819, ces servantes, paysannes, aristocrates, jeunes, vieilles, s'engagèrent, animées de leur seul courage, dans la terrible confrontation avec l'ennemi : des esclavagistes maures cherchant à les faire prisonnières en l'absence des hommes du village partis au travail. Dans leurs chants de célébration à la mémoire de ces femmes d'exception, les griots, conteurs africains, assurent que ce jour là, travesties dans les vêtements de leurs maris, pères ou frères, elles tuèrent plus de trois cents Maures. Le combat était cependant inégal. Les femmes du Walo se sentirent rapidement perdues. C'est alors qu'une voix s'éleva parmi elles : c'était Mbarka Dia, la confidente de la reine :

« Femmes de Nder ! Dignes filles du Walo ! Redressez-vous et renouez vos pagnes ! Préparons-nous à mourir ! Préférez-vous qu'on dise plus tard à nos petits enfants et à leur descendance : Vos grands-mères ont quitté le village comme captives ? Ou bien : Vos aïeules ont été braves jusqu'à la mort ! Nous devons mourir en femmes libres, et non vivre en esclaves. Que celles qui sont d'accord me suivent dans la grande case du conseil des Sages. Nous y entrerons toutes et nous y mettrons le feu... C'est la fumée de nos cendres qui accueillera nos ennemis. Puisqu'il n'y a d'autre issue, mourrons en dignes femmes du Walo ! ». Et elles s'exécutèrent toutes, sauf une, enceinte, que les autres laissèrent s'enfuir afin que leur héroïque sacrifice soit conté.

Aujourd'hui, ce petit village du Walo est livré à l'abandon et à l'effacement de la nature, comme de la mémoire.

Harriet Tubman, la « Moïse du peuple noir américain » (Etats-Unis)



Harriet Tubman (née vers 1820 dans le Maryland, décédée en 1913 dans l'État de New York) fut une combattante de la liberté afro-américaine, connue aussi sous les noms de Moïse noire, Grand-mère Moïse, ou encore Moïse du peuple Noir.

Étant une esclave évadée, elle travailla comme ouvrière agricole, bûcheronne, blanchisseuse, infirmière, et cuisinière.

Devenue abolitionniste, elle participa à la lutte contre l'esclavage et le racisme. Elle accomplit diverses fonctions telles que collecte de renseignements, préparation des volontaires pour l'évasion, exécution des évasions, infirmière, prêche évangélique et collecte de fonds.

Entre 1850 et 1860, elle effectue 19 voyages suivie par des esclaves qu'elle fait passer clandestinement vers les régions abolitionnistes.

En 1863, lors de la guerre de sécession, elle rejoint la Caroline du Sud et s'inscrit dans l'armée unioniste. Elle monte un commando de troupes noires afin de délivrer des esclaves encore prisonniers dans leurs plantations. Lors d'une offensive, 756 d'entre eux sont délivrés. De Londres, la Reine Victoria lui fera attribuer une médaille.

Elle n'a jamais eu d'enfants et a voué sa vie aux autres.

La marche des femmes de Bassam (ancienne capitale de la Côte d'Ivoire)

Pour la Côte d'Ivoire, le pont de la Victoire, à Grand Bassam, symbolise la marche des femmes le 24 décembre 1949. Un mouvement organisé par une poignée de femmes d'Abidjan pour faire libérer leurs époux qui y étaient incarcérés pour leurs opinions politiques. Certaines de ces femmes ont marché depuis Abidjan et parcouru plus de 40 kilomètres à pied, d'autres se sont jointes à elle et ont tenté de se rendre à la prison civile. Stoppées sur le pont reliant le quartier français au reste de la ville, celles-ci ont été violemment repoussées. Bien qu'elles n'aient pas obtenu la libération de leurs époux, les femmes ont remporté une victoire qui fait encore date, pour avoir osé affronter à mains nues les colons armés jusqu'aux dents. D'où l'appellation du pont en souvenir de l'affrontement, « Le pont de la victoire ». Un pont métallique de 150 mètres de long sur 10 mètres de large, qui enjambe la lagune Ouladine.



Extraits de « La marche des femmes sur Grand-Bassam » d'Henriette Diabaté

22 décembre : Marche sur Grand-Bassam et manifestations devant le Palais de Justice.

Le matin, les femmes se rendent à la gare routière d'Abidjan. Nombreuses sont celles qui réussissent à emprunter des véhicules. C'est alors que l'afflux des manifestations éveille des soupçons. Alertée, la police interdit aux chauffeurs allant en direction de Bassam de transporter plus de 3 femmes à la fois. Puis l'interdiction devient totale. Alors, sans hésiter, elles acceptent d'y aller à pied : « Nous sommes décidées à partir à Bassam, Entonnons nos chants d'Adjanou qui nous stimulent, armées de nos pilons ou de nos bâtons ». Marie Koré (*ci-contre*) est à la tête du groupe Bété. Il ne s'agit pas d'une marche triomphale comme on se l'imagine bien souvent, mais plutôt d'une avancée pénible dans le sable, en ordre dispersé, à travers les cocoteraies ou le long de la plage.

Vers 11 heures un rassemblement de 150 à 200 personnes a lieu aux abords du tribunal de Grand-Bassam. Ces personnes veulent obtenir une audience avec le Procureur de la République pour réclamer la mise en liberté de leurs frères et de leurs maris. Le Procureur refuse de les recevoir. Vers 12 heures, l'Administrateur-Maire aidé des gendarmes et de la police procèdent à la dispersion de la foule qui est refoulée jusqu'à l'Impérial, le quartier africain.

23 décembre : Attente et déception.

Dès le matin « 500 femmes environ par petits groupes s'installent le long de la lagune ». Pendant ce temps les « blancs vont et viennent, ils patrouillent dans leur voiture de guerre » (jeeps). Cette journée est un échec, il ne se passe rien. Une stratégie est cependant prévue pour cette nuit-là : « Nous décidâmes, puisque nous étions venues pour ça, de nous rendre à la prison, mais il fallait profiter de l'obscurité pour déjouer la surveillance des gardes. ».

24 décembre, le « grand jour » : Marche sur la prison.

Vers 5 heures du matin, les femmes sont réparties en 2 groupes afin de faciliter leur mouvement : l'un prend côté mer, l'autre, avec à sa tête Marie Koré, emprunte la rue principale. Le commissaire, alerté, fait intervenir les forces de l'ordre qui se lancent à leur poursuite dans leur jeep.

Pour se dissimuler, elles avancent tantôt en rampant, tantôt à quatre pattes. Marie Koré et d'autres femmes sont découvertes et refoulées avec beaucoup de mal : après le pont elles se couchent en travers de la route. A cet endroit se trouve massé le gros des manifestantes. Evalué à 500 ou 600 femmes au début, leur

nombre croît sans cesse. Quelques femmes pour traverser le pont empruntent les charges des bassamoises, se faisant passer pour de paisibles marchandes qui se rendent au marché ; d'autres plus audacieuses utilisent des méthodes osées (nudité) pour obliger les policiers africains à détourner le regard ; d'autres enfin se font traverser en pirogue. Très peu cependant réussissent par ces biais à rejoindre leurs compagnes qui stationnent devant la prison. Les femmes bloquées derrière le pont essayent de forcer le barrage et refusent d'obéir aux policiers qui leur enjoignent de se disperser. « Celles qui se trouvaient hors d'atteinte dansaient sur la chaussée, se mettaient nues et proféraient des injures, jetant sur le service d'ordre des bouteilles, des pierres, des noix de coco, de la vase, etc. ».

Pour finir les militaires réagissent. « Les pompes furent mises en service ; nous avons pu faire reculer les femmes de 200 mètres environ. ». Les pompes à incendie plongées dans la lagune arrosent les manifestantes d'eau mélangée à de la vase et à des tessons de bouteilles ». Beaucoup de femmes sont blessées, leurs pagnes déchiquetés ; d'autres sont culbutées dans les fossés envasés et remplis de débris. Malgré cela elles résistent et s'entêtent à vouloir passer le pont : Marie Koré les harangue : « Mes sœurs bété, baoulé, dioula, et de partout, n'ayez pas peur ! Ce n'est pas parce qu'on nous envoie un jet d'eau avec du sable que nous devons nous décourager car une personne qui veut aller au secours de son époux, de son frère, de son fils ne doit pas reculer devant si peu de chose. ».

Elle réussit à forcer le barrage avec d'autres manifestantes, mais elle glisse et tombe. Dans sa chute, son pagne se défait et sa fille Denise, qu'elle porte au dos, tombe aussi. Dès que l'enfant est détachée de sa mère, un militaire qui se trouve près d'elle frappe Marie à la hanche gauche avec la crosse de son fusil. Elle se redresse et pour se dégager lance le bras en arrière donnant un coup à l'homme qui tombe. Elle lui saisit les bras pour l'immobiliser tandis que la petite Denise lui assène des coups avec le fusil qu'elle a ramassé. Lorsque le militaire peut se dégager, il appelle ses compagnons à la rescousse, leur signalant que « cette femme et sa fille se sont permis de lui donner des coups ». Marie est battue. « On la tapait de tous les côtés et pour finir on l'emmena au Commissariat. ». Elle fut jugée le 1^{er} février 1950 et condamnée à son tour à deux mois de prison.

Devant l'obstination du reste des femmes, le service d'ordre, après avoir retiré les quarante gendarmes et les vingt gardes de cercle, lance des grenades lacrymogènes sur les femmes rassemblées au carrefour d'Impérial pour les obliger à se disperser. Malgré les rapports de police qui affirment que ces grenades ne fonctionnaient pas, une femme baoulé reçut du gaz dans les yeux : elle devait devenir aveugle par la suite ; beaucoup de femmes eurent le corps couvert de cloques.

C'est ainsi que se termina la marche des femmes sur Grand-Bassam et sa prison : par la détention pour certaines, par un retour sans victoire pour les autres, ces « Amazones qui rentrent à Abidjan, parties au hasard de taxi, parties à pied, telles les débris de la Grande Armée. ».